

Jean-Pierre Sueur a regretté, lors du débat en séance publique au Sénat, que la prorogation de l'état d'urgence sanitaire soit, dans le texte du gouvernement, d'une durée aussi longue, sans qu'aucune date ne soit prévue pour l'intervention du Parlement, qui devrait pouvoir s'exprimer, y compris sur les confinements et couvre feux. Il a demandé pourquoi la caducité de cet état d'urgence était programmée à la fin 2021 alors qu'Olivier Véran a annoncé que tous les Français pourraient être vaccinés d'ici août. Il a voté des amendements réduisant les délais et prévoyant l'intervention du Parlement. Il a enfin déploré l'absence d'un volet social, faisant notamment état de la situation difficile de nombreux jeunes et étudiants, d'un volet économique et d'un volet démocratique : plutôt que de « rafistoler » les textes en vigueur, il a plaidé pour des mesures fortes et novatrices permettant la tenue des élections dans les situations de crise sanitaire.

>> [Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur dans la discussion générale](#)

>> [Voir la vidéo](#)